

**Budget 2022 et Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de
la Ville de Pont-Rouge**

PONT-ROUGE, le 7 décembre 2021 – Le conseil municipal, élu cet automne, a procédé à l'adoption du [budget de fonctionnement 2022](#) et du [Programme triennal d'immobilisations \(PTI\) 2022-2023-2024](#) en séance extraordinaire le lundi 6 décembre 2021. D'entrée de jeu, le nouveau maire de la Ville de Pont-Rouge, M. Mario Dupont, a voulu préciser « qu'encore en 2022, le conseil municipal ainsi que l'administration ont œuvré dans le souci de respecter leur engagement concernant le maintien de l'augmentation du taux de taxe sous le niveau de l'inflation ».

Pour l'année à venir, la facture de taxes augmentera seulement de 1,07 %, bien en deçà du taux d'inflation de 4,5 %. Pour une maison unifamiliale moyenne évaluée à 225 000 \$, la hausse de la facture sera de 27 \$. Notons que la Ville maintient toujours le gel de la tarification de la gestion des eaux usées, de l'aqueduc et des matières résiduelles.

Le budget de fonctionnement pour 2022 s'élève à 15,9 M\$, soit une augmentation de 4,8 % vis-à-vis 2021. « Le budget que nous adoptons est fidèle à notre principe de prudence, tout en faisant preuve d'ambition. Nous poursuivons les importants efforts d'amélioration continue et de remise à niveau dans nos infrastructures, tout en investissant de façon stratégique dans des projets qui nous permettent d'accroître la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens » a indiqué Mme Nathalie Richard, conseillère au siège #2.

Prévus au PTI 2022-2023-2024, 39 projets totalisant 29,7 M\$ d'investissement sur 3 ans. Dès 2022, la Ville prévoit réaliser de nombreux projets injectant ainsi 11,1 M\$ notamment dans l'entretien de nos infrastructures, la mise aux normes de nos réseaux d'aqueduc et d'égouts, et ce, en nécessitant seulement l'emprunt de 1,5 M\$. Pour permettre l'accomplissement des projets prévus, la Ville ira chercher 57 % du montant en subvention gouvernementale.

Figurant à la liste des projets majeurs de 2022, la reconstruction du puits Paquet et l'amélioration du réseau de distribution d'eau au coût de 5,4 M\$. Pour la Ville de Pont-Rouge, il est nécessaire d'investir dans l'entretien et la réfection de ses installations de captage et de distribution d'eau potable afin de préserver la valeur de ses équipements et d'assurer la pérennité de ce service essentiel.

- 30 -

Source :

Audrey St-Pierre
Conseillère aux communications
Ville de Pont-Rouge
418 873-4481, poste 107
audrey.st-pierre@ville.pontrouge.qc.ca